



Ville de
Mercier

La Ville de Mercier est une Ville dans la municipalité régionale de comté de Roussillon au Québec, située dans la région administrative de la Montérégie, qui se trouve au bord du lac Saint-Louis.

Elle accueille de plus en plus de jeunes familles qui adoptent la Ville de Mercier pour sa qualité de vie. Elle dessert, à ce jour, près de 15 239 citoyens.

Avec de nouvelles constructions chaque année, la Ville de Mercier évolue tranquillement en songeant à l'avenir, en se souvenant du passé, mais surtout, en se souciant du présent et de la qualité de vie de ses familles.

Vivre au cœur d'un grand jardin!

POMPIERS.ÈRES (TEMPORAIRES)

TON ÉQUIPE : DIRECTION SÉCURITÉ INCENDIE

Statut d'emploi : Postes temporaires et banque de candidatures

Période d'affichage : 26 juin au 10 juillet 2024

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Concours : DOT2024-017-INC

Pour joindre notre équipe, vous devez :

- Détenir un certificat de Pompier I et/ou Pompier II de l'École nationale des pompiers du Québec, avec la certification d'opérateur autopompe et désincarcération.
- Détenir un diplôme d'études professionnelles « Intervention sécurité incendie » sera considéré comme un atout.
- Détenir la formation de premier répondant à jour.
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 4A valide.
- Devoir habiter dans un rayon de huit (8) km de la caserne de la Ville de Mercier.
- Avoir l'esprit et la volonté de travailler en équipe.
- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- Capacité de résistance au stress.
- Excellent jugement et sens des responsabilités.
- Toute expérience de travail dans un service de sécurité incendie ou toute formation supplémentaire sera considérée comme des atouts.
- Être disponible de garde externe pour répondre à des interventions.

Horaire :

Surcroît de travail et/ou remplacement de pompiers absents.

Remplacements actuels à combler :

- 1 poste sur horaire fixe à 132 heures par mois, durée minimale de six (6) mois;
- 1 poste sur horaire fixe à 132 heures par mois, durée indéterminée;
- 2 postes sur horaire réduit à 48 heures par mois, durée minimale d'un (1) an.

Aucune garantie d'heures.

Horaire de travail à temps partiel.

Conditions de travail :

Salaires de 27,21 \$ (taux 2023).

Processus de sélection :

- Entrevue de sélection;
- Références d'emploi.



Ville de
Mercier

MISSION

Offrir des services de proximité de la plus haute qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de Mercier.

.....

VALEURS

Intégrité et transparence

Rigueur

Collaboration

Respect

.....

DEVISE

La Ville de Mercier a fait sienne la devise « **POUR RÉGLER UN PROBLÈME, IL FAUT ÊTRE EN MODE SOLUTION !** » en cohérence avec sa mission, avec les notions de ville innovatrice, de modèle d'efficacité, de résilience, de performance et de proactivité incluses dans sa vision, de même qu'avec la valeur de collaboration. Cette devise inspire l'attitude de tous les membres de la municipalité.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Direction des ressources humaines

☎ 450-691-6090

✉ emploi@ville.mercier.qc.ca

Description sommaire de l'emploi :

Des responsabilités variées vous attendent telles que prévenir et lutter contre les incendies, et ce, dans le but de sauver des vies et sauvegarder des biens.

A quoi ressemble votre semaine de travail :

- Combattre des incendies et effectuer des activités préventives;
- Prodiguer des soins d'urgence à titre de premier répondant;
- Effectuer des sauvetages dans diverses situations;
- Accomplir certaines activités de prévention, de représentation et d'entretien des équipements et de la caserne;
- Soutenir les opérations en travaillant au sein des équipes de soutien (par exemple : Centre de formation, recherche des causes et des circonstances d'incendie, Éducation du public);
- Participer aux activités de formation prescrites par la direction du Service.

Comment déposer votre candidature :

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae avant le **10 juillet 2024** en spécifiant le numéro du concours **DOT2024-017-INC** dans l'objet par courriel : [**emploi@ville.mercier.qc.ca**](mailto:emploi@ville.mercier.qc.ca).

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue.

Également, nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.